

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.11.2022
1.4	22.04.2024	400001010313	Date de la première version publiée: 29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial	: RENLEASE® QV 5110
Identifiant Unique De Formulation (UFI)	: QF3A-10JF-U004-XVDV

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	: Utilisation dans les liants et agents de libération
---	---

Restrictions d'emploi recommandées	: Destiné exclusivement à l'usage industriel.
---------------------------------------	---

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	: Huntsman Advanced Materials (Europe) BV
Adresse	: Grijsenlaan 18 3300 Tienen Belgique
Téléphone	: +41 61 299 20 41
Télécopie	: +41 61 299 20 40
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS	: Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	: Centres Antipoison et de Toxicovigilance: ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0 825 812 822 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 32 36 36 PARIS: 01 40 05 48 48 RENNES: 02 99 59 22 22 STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47 EUROPE: +32 35 75 1234 France ORFILA: +33(0)145425959 ASIA: +65 6336-6011 China: +86 20 39377888 +86 532 83889090 India: + 91 22 42 87 5333 Australia: 1800 786 152 New Zealand: 0800 767 437 USA: +1 800-424-9300
--------------------------	--

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.11.2022
1.4	22.04.2024	400001010313	Date de la première version publiée: 29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Matières solides inflammables, Catégorie 1	H228: Matière solide inflammable.
--	-----------------------------------

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
--	--

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
---	--

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger	H228	Matière solide inflammable.
	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations Additionnelles sur les Dangers	EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
---	--------	--

Conseils de prudence	Prévention:	
	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P261	Éviter de respirer les poussières.
	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention:

P304 + P340 + P312	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
--------------------	---

P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.
-------------	--

Stockage:

P403 + P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir
-------------	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.4	22.04.2024	400001010313	18.11.2022
			Date de la première version publiée:
			29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

le récipient fermé de manière étanche.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Hydrocarbons, C9-C10, N-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics
HYDROCARBONS, C9, AROMATICS

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Hydrocarbons, C9-C10, N-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	- - 01-2119471843-32	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412 EUH066	>= 50 - < 70
HYDROCARBONS, C9, AROMATICS	- - 01-2119455851-35	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411 EUH066	>= 10 - < 20

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.11.2022
1.4	22.04.2024	400001010313	Date de la première version publiée: 29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

- | | |
|---------------------------------|--|
| Conseils généraux | : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Traiter de façon symptomatique.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. |
| Protection pour les secouristes | : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés
Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.
Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. |
| En cas d'inhalation | : Consulter un médecin après toute exposition importante.
En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. |
| En cas de contact avec la peau | : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé. |
| En cas de contact avec les yeux | : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion | : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | |
|---------|--|
| Risques | : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |
|---------|--|

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | |
|------------|-----------------------------------|
| Traitement | : Traiter de façon symptomatique. |
|------------|-----------------------------------|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

- | | |
|--------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool |
|--------------------------------|---|

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.4	22.04.2024	400001010313	18.11.2022
			Date de la première version publiée:
			29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction
appropriés : Soyez prudent lorsque vous utilisez un jet d'eau à haut débit
car cela peut disperser et propager l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant
la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les
égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion
dangereux : Oxydes de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection
particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la
lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques
d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions
locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la
rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent
être éliminés conformément à la réglementation locale en
vigueur.
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons
doivent être entreposés séparément, dans des enceintes
fermées.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les
conteneurs fermés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Éviter la formation de poussière.
Éviter l'inhalation de la poussière.
Enlever toute source d'ignition.
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la
protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est
possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer
les autorités compétentes conformément aux dispositions
locales.

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.11.2022
1.4	22.04.2024	400001010313	Date de la première version publiée: 29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de particules respirables.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

Précautions pour le stockage en commun : Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la section 10 de cette FDS.

Température de stockage recommandée : 2 - 40 °C

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Stable dans des conditions normales.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RENLEASE® QV 5110

Version 1.4 Date de révision: 22.04.2024 Numéro de la FDS: 400001010313 Date de dernière parution: 18.11.2022
Date de la première version publiée: 29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
cires de paraffine et cires d'hydrocarbures	8002-74-2	VME (Fumées)	2 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Hydrocarbures, C9-C10, N-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	871 mg/m ³
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	77 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	185 mg/m ³
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	46 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	46 mg/kg p.c./jour

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
L'équipement doit être conforme à l'EN 14387
- Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques (A-P)

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.11.2022
1.4	22.04.2024	400001010313	Date de la première version publiée: 29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	: pâte
Couleur	: blanc
Odeur	: de solvant
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point de ramollissement	: > 30 °C
Point d'ébullition	: > 140 °C
Inflammabilité (solide, gaz)	: La substance ou le mélange est un solide inflammable dans la catégorie 1.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: 0,6 %(V)
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: 7 %(V)
Point d'éclair	: > 24 °C Méthode: DIN 51755 Part 1, coupelle fermée
Température d'auto-inflammation	: > 200 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
pH	: La substance / Le mélange est non soluble (à l'eau)
Viscosité	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: < 0,1 g/l (20 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Coefficient de partage: n-	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.11.2022
1.4	22.04.2024	400001010313	Date de la première version publiée: 29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

octanol/eau

Pression de vapeur	: < 5 hPa (20 °C)
Densité	: 0,8 g/cm ³ (20 °C)
Densité relative	: 0,8 (20 °C)
Densité de vapeur relative	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Caractéristiques de la particule	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

9.2 Autres informations

Matières solides inflammables	
Vitesse de combustion	: > 2,2 mm/s

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	: Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
-----------------------	---

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	: Chaleur, flammes et étincelles.
---------------------	-----------------------------------

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter	: Aucun(e) à notre connaissance.
-------------------	----------------------------------

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

N'est pas classé en raison du manque de données.

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.11.2022
1.4	22.04.2024	400001010313	Date de la première version publiée: 29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

Composants:**Hydrocarbons, C9-C10, N-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 15 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
BPL: non
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): >=6100 mg/m3
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: OCDE ligne directrice 403
BPL: oui
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
Remarques: L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 3 160 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
BPL: oui
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

HYDROCARBONS, C9, AROMATICS:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 3 492 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): >6193 mg/m³
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 3 160 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Composants:**Hydrocarbons, C9-C10, N-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics:**

Evaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Résultat : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.4	22.04.2024	400001010313	18.11.2022
			Date de la première version publiée:
			29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

Espèce	:	Lapin
Durée d'exposition	:	4 h
Évaluation	:	Pas d'irritation de la peau
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau
BPL	:	oui
Remarques	:	L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

HYDROCARBONS, C9, AROMATICS:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 404
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau
Résultat	:	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

Hydrocarbons, C9-C10, N-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics:

Espèce	:	Lapin
Évaluation	:	Pas d'irritation des yeux
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
BPL	:	oui
Remarques	:	L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

HYDROCARBONS, C9, AROMATICS:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

Hydrocarbons, C9-C10, N-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics:

Type de Test	:	Test de Maximalisation
Voies d'exposition	:	Peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Évaluation	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.11.2022
1.4	22.04.2024	400001010313	Date de la première version publiée: 29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
BPL : oui

Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Peau
Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
BPL : oui

Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

HYDROCARBONS, C9, AROMATICS:

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Peau
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

Hydrocarbons, C9-C10, N-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif
BPL: oui
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Système d'essais: Lymphocytes humains
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif
BPL: oui

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Type de Test: essais d'échange de chromatides sœurs
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Activation du métabolisme: avec ou sans activation

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.11.2022
1.4	22.04.2024	400001010313	Date de la première version publiée: 29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 479
Résultat: négatif
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Type de Test: Test de mutation du gène
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif
BPL: non
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau
Espèce: Souris (mâle et femelle)
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 1.25/2.5/5 mg/k bw
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif
BPL: oui
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Type de Test: essai de létalité dominante
Espèce: Rat (mâle et femelle)
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Dose: 300 and 900 ppm
Méthode: OCDE ligne directrice 478
Résultat: négatif
BPL: non
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

HYDROCARBONS, C9, AROMATICS:

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.11.2022
1.4	22.04.2024	400001010313	Date de la première version publiée: 29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 479
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Espèce: Rat (mâle et femelle)
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Méthode: OCDE ligne directrice 475
Résultat: négatif

Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:**Hydrocarbons, C9-C10, N-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1%
(Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:**Hydrocarbons, C9-C10, N-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics:**

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Prénatal
Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Dose: 300/900 ppm
Durée d'un traitement unique: 10 d
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
Toxicité maternelle générale: NOAEC: $\geq 5\,220\text{ mg/m}^3$
Toxicité pour le développement: NOAEC: $\geq 5\,220\text{ mg/m}^3$
Méthode: OCDE ligne directrice 414
BPL: non
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

HYDROCARBONS, C9, AROMATICS:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Dose: 0, 500, 2500, 7500 mg/m³
Toxicité générale chez les parents: NOAEC: 7 500 mg/m³
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Souris
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Dose: 100, 500, 1500 ppm
Toxicité maternelle générale: NOAEC: 100 ppm

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.11.2022
1.4	22.04.2024	400001010313	Date de la première version publiée: 29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

Toxicité pour le développement: NOAEC: 100 ppm

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Composants:**Hydrocarbons, C9-C10, N-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics:**

Voies d'exposition	: Inhalation
Organes cibles	: Système nerveux central
Evaluation	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

HYDROCARBONS, C9, AROMATICS:

Voies d'exposition	: Inhalation
Organes cibles	: Voies respiratoires
Evaluation	: Peut irriter les voies respiratoires.

Voies d'exposition	: Inhalation
Organes cibles	: Système nerveux central
Evaluation	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité à dose répétée**Composants:****Hydrocarbons, C9-C10, N-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics:**

Espèce	: Rat, mâle et femelle
NOAEL	: >= 500 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 13 weeks
Nombre d'expositions	: 7 days/week
Dose	: 0/500/2500/5000 mg/kg bw/day
Méthode	: OCDE ligne directrice 408
BPL	: oui
Remarques	: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce	: Rat, mâle et femelle
	: 6000 mg/m3
Voie d'application	: Inhalation (gaz)
Atmosphère de test	: gaz
Durée d'exposition	: 13 weeks 6 h
Nombre d'expositions	: 5 days/week
Dose	: 0/1500/3000/6000 mg/m3
Méthode	: OCDE ligne directrice 413
Remarques	: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce	: Rat, mâle et femelle
	: > 10400 mg/m3
Voie d'application	: Inhalation (vapeur)

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.11.2022
1.4	22.04.2024	400001010313	Date de la première version publiée: 29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

Atmosphère de test	:	vapeur
Durée d'exposition	:	13 weeks 6 h
Nombre d'expositions	:	5 days/week
Dose	:	0, 2600, 5200, 10400 mg/m3
Méthode	:	OCDE ligne directrice 413
Remarques	:	L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

HYDROCARBONS, C9, AROMATICS:

Espèce	:	Rat, mâle et femelle
NOAEL	:	600 mg/kg
Voie d'application	:	Oral(e)
Dose	:	0, 50, 200, or 600 mg/kg
Méthode	:	OCDE ligne directrice 408
Remarques	:	L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:**Hydrocarbons, C9-C10, N-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

HYDROCARBONS, C9, AROMATICS:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien****Produit:**

Evaluation	:	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.
------------	---	---

Expérience de l'exposition humaine

Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques	:	Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête,
-----------	---	---

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.11.2022
1.4	22.04.2024	400001010313	Date de la première version publiée: 29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME
peuvent donner des effets narcotiques.
Les solvants risquent de dessécher la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:**Hydrocarbons, C9-C10, N-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics:**

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 10 - 30 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Contrôle analytique: oui
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE ligne directrice 203
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 22 - 46 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: oui

Toxicité pour les microorganismes : EL50 (Tetrahymena pyriformis (tétrahymène pyriforme)): 1,065 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: QSAR
BPL: non
Remarques: La valeur est donnée basée sur une approche SAR/AAR en utilisant la boîte à outils de l'OCDE, DEREK, les modèles QSAR VEGA (modèles CAESAR), etc.

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOELR: 0,182 mg/l
Durée d'exposition: 28 d
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Méthode: QSAR
BPL: non
Remarques: La valeur est donnée basée sur une approche SAR/AAR en utilisant la boîte à outils de l'OCDE, DEREK, les modèles QSAR VEGA (modèles CAESAR), etc.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOELR: 0,317 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Substance d'essai: Eau douce

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.11.2022
1.4	22.04.2024	400001010313	Date de la première version publiée: 29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

Méthode: QSAR
BPL: non
Remarques: La valeur est donnée basée sur une approche SAR/AAR en utilisant la boîte à outils de l'OCDE, DEREK, les modèles QSAR VEGA (modèles CAESAR), etc.

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

HYDROCARBONS, C9, AROMATICS:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 9,2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 3,2 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 2,9 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:****Hydrocarbons, C9-C10, N-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: Boue activée, non adaptée
Concentration: 50 mg/l
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 89,8 %
Lié à: Demande théorique en oxygène
Méthode: OCDE ligne directrice 301F
Substance d'essai: Eau douce
BPL: oui
Remarques: L'information donnée est basée sur les données obtenues à partir de substances similaires.

Type de Test: aérobique
Inoculum: Boue activée, non adaptée

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.11.2022
1.4	22.04.2024	400001010313	Date de la première version publiée: 29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

Concentration: 50 mg/l
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 89,8 %
Lié à: Demande théorique en oxygène
Méthode: OCDE ligne directrice 301F
Substance d'essai: Eau douce
BPL: oui
Remarques: L'information donnée est basée sur les données obtenues à partir de substances similaires.

Type de Test: aérobique
Inoculum: Boue activée, non adaptée
Concentration: 39 mg/l
Résultat: Intrinsèquement biodégradable.
Biodégradation: 53,4 %
Lié à: Demande théorique en oxygène
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301F
Substance d'essai: Eau douce
BPL: non
Remarques: L'information donnée est basée sur les données obtenues à partir de substances similaires.

HYDROCARBONS, C9, AROMATICS:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: boue activée
Concentration: 45 mg/l
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 78 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Composants:****Hydrocarbons, C9-C10, N-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,99 - 5,25
Méthode: QSAR
BPL: non

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.11.2022
1.4	22.04.2024	400001010313	Date de la première version publiée: 29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Toxique pour les organismes aquatiques.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.
Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADN	: UN 3175
ADR	: UN 3175
RID	: UN 3175
IMDG	: UN 3175
IATA	: UN 3175

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
(HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES,

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.4	22.04.2024	400001010313	18.11.2022
			Date de la première version publiée:
			29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

CYCLICS, <2% AROMATICS,)

ADR : SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
(HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES,
CYCLICS, <2% AROMATICS,)

RID : SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
(HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES,
CYCLICS, <2% AROMATICS,)

IMDG : SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.
(HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES,
CYCLICS, <2% AROMATICS,)

IATA : Solids containing flammable liquid, n.o.s.
(HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES,
CYCLICS, <2% AROMATICS,)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	: 4.1	
ADR	: 4.1	
RID	: 4.1	
IMDG	: 4.1	
IATA	: 4.1	

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : II

Code de classification : F1

Numéro d'identification du danger : 40

Étiquettes : 4.1

ADR

Groupe d'emballage : II

Code de classification : F1

Numéro d'identification du danger : 40

Étiquettes : 4.1

Code de restriction en tunnels : (E)

RID

Groupe d'emballage : II

Code de classification : F1

Numéro d'identification du danger : 40

Étiquettes : 4.1

IMDG

Groupe d'emballage : II

Étiquettes : 4.1

EmS Code : F-A, S-I

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.11.2022
1.4	22.04.2024	400001010313	Date de la première version publiée: 29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 448
Instruction d' emballage (LQ) : Y441
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : Flammable Solid

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 445
Instruction d' emballage (LQ) : Y441
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : Flammable Solid

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : non

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

RID

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes.

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la : Les conditions de limitation pour les

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.11.2022
1.4	22.04.2024	400001010313	Date de la première version publiée: 29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

entrées suivantes doivent être prises en compte:

Numéro sur la liste 75

Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. 34

Produits dérivés du pétrole et carburants de substitution: a) essences et naphthes; b) kérosènes (carburants d'aviation compris); c) gazoles (gazole diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles compris); d) fiouls lourds; e) carburants de substitution utilisés aux mêmes fins et présentant des propriétés similaires en termes d'inflammabilité et de dangers environnementaux que les produits visés aux points a) à d).

Maladies Professionnelles : 36
(R-461-3, France)

Installations classées pour la : 1450*
protection de l'environnement
(Code de l'environnement
R511-9)

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas listés dans les listes LIS et LES Canadiennes.

AIIC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.11.2022
1.4	22.04.2024	400001010313	Date de la première version publiée: 29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.

Inventaires

AICS (Australie), AIIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H304	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H335	: Peut irriter les voies respiratoires.
H336	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
FR VLE / VME	: Valeur limite de moyenne d'exposition

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Flam. Sol. 1	H228
STOT SE 3	H336
Aquatic Chronic 3	H412

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Méthode de calcul

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

RENLEASE® QV 5110

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.11.2022
1.4	22.04.2024	400001010313	Date de la première version publiée: 29.10.2018

Date d'impression 27.08.2024

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.